



JUSTICIA Asbl

Organisation congolaise de promotion et de défense des droits de l'homme et du droit international humanitaire, adresse :
94 avenue Adoula coin des usines, Commune Lubumbashi, Haut Katanga /RDC, Tél : +243994075131, +243971654932,
E-mail :justicia.asbl@gmail.com, Site web : www.justiciahumanrights.org

COMMUNIQUE DE PRESSE N°023/JUST/2025

L'Auditorat Général des FARDC devrait ouvrir un dossier judiciaire à charge du Général Sylvain EKENGÉ pour ses propos discriminatoires tenus à l'encontre de la communauté Tutsi

JUSTICIA Asbl, une organisation de promotion et de protection des droits humains, du droit humanitaire et de développement basée en RDC, a suivi avec indignation les propos soutenus par le Général Sylvain Ekengé, porte -parole des Forces Armées de la République démocratique du Congo , FARDC en sigle, le samedi 27 décembre 2025 dans une émission de la Radiotélévision nationale congolaise(RTNC) animé par le journaliste Oscar MBAL KAHIJ.

En effet le Général susmentionné a tenu des propos tendant à discriminer les femmes de la communauté Tutsi par un stratagème pour pérenniser “ la suprématie” de cette communauté à travers les naissances en RDC. Ces propos sont constitutifs de l'infraction d'incitation à la haine tribale et sont prohibés par les instruments juridiques internationaux tout comme nationaux.

“Les Forces Armées de la RDC devraient se désolidariser immédiatement de ces propos discriminatoires et réprimés par les lois pénales congolaises ainsi que la justice pénale internationale”, a estimé Maître Timothée MBUYA , Président de JUSTICIA Asbl.

Il est impensable que pareils propos soient prononcé par un haut gradé des forces armées congolaises.

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication CSAC en sigle, devrait aussi suspendre l'émission, le journaliste Oscar MBAL KAHIJ ainsi que la RTNC pour avoir diffuser des propos aussi graves aux conséquences incalculables sur la cohésion sociale et l'unité nationale indispensable pour faire face à la crise multidimensionnelle résultant de la guerre d'agression dont la RDC est victime dans sa partie Est.

JUSTICIA Asbl invite enfin les communautés congolaises à ne pas céder aux messages incendiaires et d'incitation à la haine ou la violence basée sur la tribu, l'ethnie, la langue ou des différences physique.

Fait à Kinshasa, le 29 décembre 2025

Pour JUSTICIA Asbl

Maître Timothée MBUYA
Président

